

PROCÉDURE DE DÉPÔT DU MÉMOIRE DE MASTER

LE DÉPÔT DU MÉMOIRE

Il est impératif de déposer à la Bibliothèque universitaire une copie électronique de votre mémoire. La bibliothèque vous délivrera alors un quitus vous autorisant à soutenir.

Vous devez impérativement vous munir de ce quitus signé au moment de la soutenance.

Dans certains cas, vous devrez effectuer votre dépôt de mémoire électronique auprès du jury de soutenance.

LE CONTRAT DE DIFFUSION

Vous devez impérativement venir à la soutenance avec deux exemplaires du contrat de diffusion que vous aurez préalablement lu et signé, même si vous n'autorisez pas la diffusion de votre mémoire.

FORMATS ACCEPTÉS

- L'ensemble du mémoire doit être remis dans un seul fichier, le volume qui rassemblera les annexes pourra faire l'objet d'un second fichier
- Sont acceptés les formats PDF, Microsoft Word et Libre Office Writer.

MODALITÉS DE DEPÔT

- Par clé USB ou par courriel en fichier joint à la Bibliothèque universitaire. Vous trouverez les adresses postales, ainsi que les horaires d'ouverture de votre Bibliothèque universitaire sur le site des BU : <http://bibliotheques.univ-pau.fr/>
- Si vous déposez votre mémoire au moment de la soutenance, il ne pourra être accepté que sur une clé USB que vous laisserez au jury.

CONSIGNES DE REDACTION DU MEMOIRE

Afin de faciliter le travail de présentation et de saisie du mémoire, une feuille de style commune à tous les mémoires de l'UPPA a été élaborée. Vous devez rédiger votre mémoire impérativement à partir de cette feuille de style.

Il est en effet indispensable que les informations suivantes figurent bien sur votre mémoire :

Nom de l'université (avec le logo) et de l'UFR ou l'institut concernés :

Prénom NOM

Titre du mémoire

Mémoire de Master de recherche ou professionnel, spécialité, parcours, option

Nom du directeur de mémoire : « sous la direction de M. ou Mme Prénom Nom »

Année universitaire

Déclaration anti-plagiat datée et signée

Sommaire et/ou table des matières

Sources bibliographiques

Résumé (environ 150 mots en dernière page) en français (et facultativement en anglais ou autre langue selon la pertinence du mémoire)

4 ou 5 mots-clés (en dernière page) en français (et facultativement en anglais ou autre langue selon la pertinence du mémoire).

En cas de doute sur les consignes de présentation du mémoire, vous devez vous référer en priorité à votre directeur de recherche.

POUR RESUMER

- **Vous devez avoir déposé votre mémoire de master sous format électronique avant la soutenance.**
- **Vous devez venir à la soutenance avec le quitus signé par la BU et avec deux exemplaires originaux signés de votre main du contrat de diffusion du mémoire.**